

Veuillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le Directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière.

Mme le Président: L'honorable ministre des Pêches et des Océans désire-t-il répondre à la question de privilège soulevée par l'honorable député de Skeena (M. Fulton) ou veut-il remettre cela à un autre jour?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, nous avons discuté mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) et moi-même, mais il avait décidé d'examiner le dossier et de voir s'il voulait répondre. Je ne sais pas s'il est prêt à le faire maintenant. Je sais qu'il n'a vu le dossier qu'à son retour de Whitehorse au début de la semaine.

Mme le Président: Il se peut que la question demeure pendante, mais je n'aime pas laisser les questions pendantes trop longtemps. C'est pourquoi je voulais m'enquérir si vous aviez l'intention de répondre aujourd'hui.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet de l'annonce ordinaire du jeudi. J'imagine qu'on nous présentera notamment la semaine prochaine des mesures économiques pour résoudre les problèmes économiques aberrants du Canada. Par ailleurs, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire quelles autres mesures il pense nous présenter demain et la semaine prochaine?

M. Pinard: Madame le Président, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques étudie actuellement deux ou trois bills budgétaires importants. Dès que le débat sur la constitution sera terminé, je garantis à mon honorable collègue que nous présenterons à la Chambre des mesures touchant l'énergie et l'économie.

[Français]

En ce qui a trait au programme législatif pour les prochains jours, je dirai à la Chambre que la semaine prochaine nous allons consacrer la semaine entière à la continuation du débat sur la Constitution, à l'exception de mardi qui sera une journée réservée à l'opposition. Et s'il y avait des changements à ce programme, madame le Président, j'en aviserai en temps utile les partis de l'opposition.

[Traduction]

M. Nielsen: Dois-je comprendre que quand le leader du gouvernement à la Chambre a parlé de toute la semaine prochaine, cela ne comprenait pas vendredi prochain, le 27 février, qui est déjà visé par un ordre de la Chambre?

Travaux de la Chambre

M. Pinard: En effet, madame le Président, nous avons convenu que la Chambre ne siégerait pas vendredi prochain et quand j'ai dit que toute la semaine serait consacrée à l'étude de la résolution constitutionnelle sauf pour mardi prochain, la journée de vendredi n'était pas comprise non plus.

M. Knowles: Madame le Président, puisque nous parlons des travaux de la Chambre, j'aimerais rappeler deux ou trois points au leader de la Chambre.

D'abord, j'espère qu'il continue à communiquer avec le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants et qu'il permettra que toute mesure que son collègue présentera puisse être adoptée dans les plus brefs délais.

Deuxièmement, puis-je lui demander de poursuivre la question que j'ai soulevée hier, en l'occurrence la possibilité de terminer le débat du bill qui vise à transformer le ministère des Postes en société de la Couronne? Comme les députés le savent, il est relativement urgent de l'adopter. Quant à nous, nous sommes certainement disposés à terminer l'étude de ce bill en une journée ou même plus rapidement si aucun amendement controversé n'est présenté.

Puis-je aussi demander au ministre, vu qu'il est chargé de faire appliquer la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, s'il va examiner sérieusement la recommandation que le comité spécial mixte a faite en 1967 lorsqu'il a présenté son rapport sur cette mesure. Je veux parler de la recommandation préconisant une loi parallèle pour les négociations collectives sur la colline parlementaire. Va-t-il enfin songer à appliquer cette recommandation?

Ma dernière question concerne le bref débat qu'on nous a promis sur le rapport du comité permanent des transports, étant bien entendu que chaque parti ne fera qu'un bref discours. Où en est ce rapport?

M. Pinard: Le député a posé quatre questions. Pour ce qui est de la première, je reste en contact avec le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants. En fait, je lui ai parlé aujourd'hui et j'espère avoir une réponse d'ici peu.

Quant à la deuxième question concernant la loi sur les Postes, comme je l'ai dit hier, je suis bien prêt à ce que nous passions à l'étape du rapport et de la troisième lecture de ce projet de loi le plus tôt possible, si les partis et les leaders de la Chambre parviennent à s'entendre pour que le débat soit bref. Le NPD a offert de conclure le débat sur ce bill en une journée ou même moins, et j'en ai pris bonne note. J'espère que les leaders de la Chambre vont se réunir bientôt pour discuter de ce projet de loi ainsi que du débat sur le rapport du comité permanent des transports, le sujet de la quatrième question du député.

Enfin, j'examinerai les recommandations du comité mixte, dont mon collègue a parlé, au sujet des modifications à apporter à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

M. Crosbie: J'invoque le Règlement, madame le Président.